

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

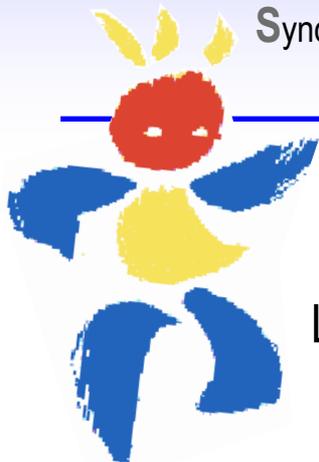
N° 227

☐ novembre 2011

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Espace Jean Jaurès - 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 21.09.2010 - Prix 2 €



Les représentants du personnel FSU Lozère

Dispensé de timbrage MENDE RP



Déposé le : 10 novembre 2011

CAPD SNUipp-FSU

(3 titulaires - 3 suppléants)

- ☐ Sandrine BAUMLÉ, référente
MDPH, Marvejols - St Chély d'Apcher ;
- ☐ Nathalie PERRET, adjointe
Barjac ;
- ☐ J-Charles DUPENLOUP,
TR BD Florac ;
- ☐ Sophie FEFFER, adjointe
école maternelle Fontanilles Mende ;
- ☐ Alain CABANEL, TR ZIL
Le Collêt de Dèze ;
- ☐ Christelle MARTIN, adjointe
Le Chastel Nouvel.

- ☐ Hervé FUMEL, SNES, Lycée
Chaptal, Mende
- ☐ Sophie FEFFER, SNUipp,
Maternelle Fontanilles Mende
- ☐ François ROBIN, SNEP, Collège
Florac
- ☐ Claire CORDESSE, SNUipp,
RASED Marvejols
- ☐ Josette BOUDET, SNES, Collège
Henri Bourrillon Mende
- ☐ Olivier TAURISSON, SNUipp,
Maternelle Fontanilles Mende
- ☐ Jacqueline COGOLUEGNES,
SNICS, Lycée Chaptal, Mende
- ☐ Laurent CALMELS, SNUEP,
L.P. Émile Peytavin, Mende
- ☐ Michel AGULHON, SNES,
Collège Florac
- ☐ Eric DOUET, SNUipp, TRZIL
Aumont-Aubrac
- ☐ Christian GERBAL, SNEP,
Collège Henri Bourrillon Mende
- ☐ François PREVOST, SNES,
Lycée Chaptal, Mende.

CT Départemental FSU

(7 titulaires - 7 suppléants)

- ☐ Joël ILLES, SNES, Lycée
Émile Peytavin, Mende
- ☐ Nathalie PERRET, SNUipp,
École Barjac

SOMMAIRE

- ☐ Élections professionnelles : résultats et commentaires p. 2
- ☐ Éditorial : Les personnels choisissent la FSU ; Cour des comptes ; Recrutements p. 3
- ☐ Administratif : CAPD du 10 novembre, avancement PE p. 4
- ☐ Administratif : CR des CAPD ; déclaration du SNUipp Lozère p. 5
- ☐ Métier : CAPD du 19 octobre, formation continue 2011-2012 p. 6
- ☐ Métier : Maternelle ; Carte scolaire 2012 ; Lectures utiles ; Lu au B.O. p. 7
- ☐ Agir Ensemble : Se syndiquer ; Mis au Net p. 8

CDEN
de rentrée
mercredi
30
novembre
à 10 heures
à la Préfecture.

Élections professionnelles

Les nouvelles modalités de vote informatisé, la multiplicité

des scrutins : quatre votes (CAPD, CAPN, CTA et CTM) au lieu de deux précédemment (CAPD, CAPN), ont considérablement perturbé les résultats de ces élections.

La forte baisse de participation a minimisé le vote SNUipp alors que les votes pour les autres syndicats restaient stables à 30 et 10 %.

Le SNUipp-FSU Lozère conscient

Au plan national

Avec **41,01%** de votants à la Commission Administrative Paritaire Nationale (**CAPN**), contre 62,62 % en 2008 (60,79 % en 2005, 58,22 % en 2002 et 70,77 en 1999), **la chute du taux de participation** marque une situation historique dont le **ministère porte l'entière responsabilité**.

Ce dernier n'a cessé de multiplier les entraves à la mise en oeuvre

Tous les résultats départementaux, académiques et nationaux :

<http://48.snuipp.fr>

à la CAPN, le SNUipp-FSU conforte sa place de premier syndicat dans les écoles et enregistre une progression de 1,1 point par rapport aux élections de 2008.

Les résultats CAPD Lozère depuis la création du SNUipp-FSU

CAPD	1993	1996	1999	2002	2005	2008	2011
INSCRITS	500	493	479	478	474	482	452
VOTANTS	441 (88,2%)	436 (88,4%)	440 (91,8%)	398 (83,3%)	369 (77,8%)	362 (75,1%)	296 (65,5%)
BLANCS - NULS	18	12	10	10	11	7	4
EXPRIMES	423	428	430	388	358	355	292
SNUipp-FSU	241 (56,9%)	283 (66,1%)	297 (69 %)	243 (62,6%)	242 (67,6%)	229 (64,5%)	169 (57,9%)
SE-UNSA	182 (43%)	145 (33,8%)	133 (30,9%)	145 (37,4%)	116 (32,4%)	93 (26,2%)	89 (30,5%)
SNUDI-FO	-	-	-	-	-	33 (9,3%)	34 (11,6%)
Élus	3 SNUipp 2 SE	3 SNUipp 2 SE	4 SNUipp 1 SE	4 SNUipp 1 SE	4 SNUipp 1 SE	4 SNUipp 1 SE	3 SNUipp 2 SE

de la responsabilité dont l'investit le vote de la profession, continuera :
 à **agir pour tous** les personnels, quels que soient leurs choix,
 à **défendre l'école et la laïcité**,
 à **informer toute la profession** avec son mensuel ENSEMBLE.

Dans le même temps, **il appelle à la syndicalisation** pour se donner les moyens de l'activité syndicale : des résultats aux élections professionnelles dépendent notamment, les décharges syndicales qui permettent son action.

Dans l'académie

Aux CAPD (nombre de sièges)

	SNUipp	SE	Autres
Aude (7)	3	4	
Gard (10)	5	3	2 FO
Hérault (10)	5	4	1 SUD
PO (7)	5	2	

du vote électronique.

Le raccourcissement de la période de vote, de trois à une seule semaine, dénoncé depuis des mois, n'a pas favorisé l'expression des personnels. De graves dysfonctionnements ont privé de leurs droits plusieurs milliers d'entre eux, sans qu'aucune solution ne soit apportée à quelque niveau que ce soit : identifiant indispensable pour voter non parvenu, électeurs non inscrits sur la liste électorale, bugs informatiques...

Le ministère a tout fait pour affaiblir la représentativité des syndicats et la parole des enseignants

alors qu'ils ont exprimé avec force ces dernières années leur opposition aux suppressions massives de postes et aux mesures qui déstabilisent l'école. C'est au contraire à plus de transparence et à un plus grand respect de l'expression des personnels que s'engageaient les accords de Bercy.

Malgré ce, avec 48,11 % des voix

Comité technique départemental

L'élection au Comité technique (ex-CTPD) où l'on votait pour la première fois, toutes catégories de titulaires confondues, **les résultats en Lozère** sont les suivants pour 10 sièges :

INSCRITS	1088	
VOTANTS	593 (54,5 %)	
BLANCS / NULS	15	
EXPRIMÉS	578	
SUD	24 (4,2 %)	-
SGEN CFDT	14 (2,4 %)	-
UER	9 (1,6 %)	-
CGT	16 (2,8 %)	-
FSU	317 (54,8 %)	7 élus
UNSA	156 (27 %)	3 élus
FO	42 (7,3 %)	-

Les personnels choisissent toujours la FSU !

Pour la première fois les personnels étaient amenés, en plus des Commissions paritaires (CAPD et CAPN), à élire directement leurs représentants aux comités techniques (CT). Ce vote définit la représentativité des organisations syndicales.

Avec 56 % des voix aux CT, en Lozère, la FSU confirme sa place de première fédération dans l'Éducation nationale très loin devant la seconde organisation. Elle conserve ses 7 sièges sur 10 représentants du personnel au Comité Technique Départemental.

Les choix ministériels ont pourtant rendu ces élections difficiles par des modalités complexes et les nombreux dysfonctionnements de la procédure informatique. Et de plus, certains personnels n'ont pas reçu les éléments pour pouvoir voter.

Ceci entraîne, en Lozère, une baisse de participation de 10%. Dans les écoles, on passe de 75% à 65% de votants.

Avec près de 58%, le SNUipp-FSU reste, très largement, "le" syndicat des écoles lozériennes et revient à trois élus (au lieu des 4 précédents) pour quelques voix.

Le SNUipp et la FSU remercient tous les personnels pour leur confiance et poursuivront avec tous leur action pour le développement et l'amélioration du système éducatif dans le cadre de la défense de tous les services publics.

Le SNUipp appelle les personnels des écoles à se syndiquer et à participer, dans l'unité, à l'action syndicale .

Mende le 31 octobre 2011

Cour des Comptes

Le rapport de la Cour des Comptes sur l'évolution de la dépense de communication par ministère entre 2006 et 2010, a été publié début novembre.

Le ministère de l'Éducation nationale est celui qui enregistre la plus forte hausse de ces dépenses avec + 41 %. Elles passent de près de 7 millions d'euros à près de 10 millions.

Il faut bien essayer de faire croire que moins d'enseignants, moins de formation... se traduirait par une "amélioration".

Recrutements

Cette année, 18 734 candidats se sont présentés au concours 2012 des professeurs des écoles.

Ce chiffre confirme la chute observée l'an dernier lorsque seulement 16 273 étudiants avaient planché à la session 2011, bien loin des 44 373 présents en 2008 ou 41 874 de 2009.

Cette forte baisse ne peut plus s'expliquer par l'année de transition de la réforme de la formation des enseignants.

L'an dernier, du fait de la modification du calendrier du concours, la session 2011, fixée seulement quelques mois avant, en septembre 2010 s'adressait avant tout aux recalés du concours précédent 2010 arrêté en juin.

Cette année, il n'en est rien.

La campagne médiatique de recrutement orchestrée par le ministre aura coûté cher et rapporté peu. Le mal est profond.

Au point qu'un candidat à la Présidence de la République qui a prévu de recruter 70 000 nouveaux enseignants craint de ne pas pouvoir les trouver !

Le non-remplacement des enseignants partant à la retraite s'est traduit par une baisse du nombre de place offerte au concours rendant ainsi le métier moins attractif.

De plus, pour le SNUipp-FSU, les étudiants témoignent de leur désaveu pour la réforme de la formation des enseignants.

Les nouvelles modalités d'accès au métier des contenus de formation trop peu professionnalisant et des perspectives de rémunération bien en deçà de celles de nos voisins européens découragent des vocations pourtant bien réelles.

Quel gâchis !

Ont été promus pour 2011-2012 :

Au Grand Choix

Du 4e au 5e échelon

Barèmes

de 29.500 à 32.000

Au 01/09/11 :
-ROUSSELLE Séverine
-BRUN Flore
-BRUNEL Marlène
-CREISSEL Carine
Au 19/11/11 :
-LESCURE Émilie
Au 18/12/11 :
-CAILLON Edmée

Du 5e au 6e échelon

Barèmes

de 33.997 à 37.500

Au 01/09/11 :
-CONNOR Sigrid
-CAMPEL Peggy
-FERRER Fabienne
-REY Stéphanie
Au 01/03/12 :
-CALVO Laura

Du 6e au 7e échelon

Barèmes

de 38.000 à 39.500

Au 01/09/11 :
-PERRIER Isabelle
-ROQUEPLAN Thibault
-CATRIN Magali
Au 01/03/12 :
-ROUSSON Claudie
-VALENTIN Brice
-LAURAIRE Dominique
-POMMIER Florence

Du 7e au 8e échelon

Barèmes

de 45.219 à 56.431

Au 01/09/11 :
-TERME M-Christine
-DOUET Eric
Au 01/03/12 :
-LAURENTI Isabelle
-DELPLANQUE Gilles
Au 26/04/12 :
-MIGLIORE M-Pierre
-GAZAGNE Sophie
Au 01/07/12 :
-GERBAL Florence

Du 8e au 9e échelon

Barèmes

de 58.422 à 62.283

Au 01/09/11 :
-MALHERBE Suzanne
-ANACKIEWICKZ Claude
Au 01/10/11 :
-PAULET Geneviève
Au 01/12/11 :
-PERSEGOL Didier
-GIRAL Gilles
Au 27/01/12 :
-BILHAUT Luc
Au 01/03/12 :
-TAURISSON Olivier
Au 24/03/12 :
-BERNON Pascale
Au 01/04/12 :
-NORY Bernadette

Du 9e au 10e échelon

Barèmes

de 60.000 à 69.167

Au 01/09/11 :
-BERTRAND David
Au 01/01/12 :
-LAJOUS Joëlle
Au 01/03/12 :
-SORIANO Frédéric

Du 10e au 11e échelon

Barèmes

de 74.553 à 74.669

Au 01/11/11 :
-VIGROUX Thierry
Au 01/01/12 :
-GAY Jean-Louis
Au 01/04/12 :
-FOLCHER Christian

Au Choix

Du 5e au 6e échelon

Barèmes

de 32.094 à 37.500

Au 01/09/11 :
-MERCIER Sophie
-MEISSONNIER Nathalie
Au 08/09/11 :
-SARRUT Régis
Au 25/10/11 :
-VALLES Thierry
Au 08/12/11 :
MORENO Stéphanie
Au 01/01/12 :
-MORIN Aurélie
Au 01/03/12 :
-FREITAG Virginie
Au 01/04/12 :
EXBRAYAT A-Laure
Au 03/07/12 :
-GELY Annie
Au 09/07/12 :
-GERBAL Carole
Au 27/07/12 :
-YZERN Odile

Du 6e au 7e échelon

Barèmes

de 36.833 à 40.508

Au 01/09/11 :
-BOUDON Carole
-VIEU Géraldine
-DELABRE Aurore
Au 04/09/11 :
FOLCO Mathilde
Au 27/09/11 :
-HERBERA Ivan
Au 01/11/11 :
-DELHAYE Bertrand
-SALENDRES J-Sébastien
Au 09/01/12 :
-ROUX Nathalie
Au 28/02/12 :
-BONAMUZA Laurent
-TAURISSON Samuelle
-MEYRIAL-LAGRANGE
Christine
-MEZY Julien
Au 28/05/12 :
VEYRUNES Lucie
Au 01/07/12 :
-MAURIN Amélie

Du 7e au 8e échelon

Barèmes

de 41.711 à 52.931

Au 01/09/11 :
-JAUVERT Véronique
-MARTINEZ Céline
-MALET Agnès
-BUISSON Brigitte
Au 01/10/11 :
-GALAN Sophie
Au 19/11/11 :
-JEAN Christian
Au 15/01/12 :
-PARAYRE Christophe
Au 15/06/12 :
-TICHIT Nathalie

Du 8e au 9e échelon

Barèmes

de 49.808 à 61.986

Au 01/09/11 :
-BONNAL Aline
-AUJOLAT M-Christine
-LEDUCQ Régine
Au 05/09/11 :
-BATAILLE Bruno
Au 01/10/11 :
-TROCELLIER Sylvie
Au 27/11/11 :
-MAZAUDIER Christophe
Au 01/12/11 :
-MILLE Annie
-CAPAROS Florence
Au 02/03/12 :
-OHIAI Stanislas
Au 06/04/11 :
-SANVOISIN Nicole

Du 9e au 10e échelon

Barèmes

de 66.019 à 68.172

Au 01/01/12 :
-CAMPOS Solange
-CORDESSE Claire
Au 01/04/12 :
-ROUSSON Alain
Au 04/07/12 :
-BERARD Pauline

Du 10e au 11e échelon

Barèmes

de 71.686 à 75.603

Au 08/11/11 :
-GRANIER Élisabeth
Au 01/04/12 :
-ROUCH Gérard
Au 01/07/12 :
-BOUSSUGE Dominique
-CHAPELLE M-Thérèse

À l'Ancienneté

Du 3e au 4e échelon

Au 01/09/11 :
-CALTEAUX Christelle
-CLAMOUSE Géraldine
-ESPINOSE Etienne
-FOURNIER Lucile
-FRONTIN Marine
-GAILLARD Nadège
-IBRES Sylvain

-REBOUL Audrey
-ROLS Maxime
-RORTAIS-GILBERTAS M
-Pierre

-JLRICH Marion
-VIGUIER Mathilde
Au 01/12/11 :
-MORERA Solène

Du 4e au 5e échelon

Au 14/12/11 :
-PEYRE Émilie
Au 01/03/12 :
-BONNEFILLE Fanny
-BONNIEU Marjorie
-BRUNEL virginie
-CERQUEIRA Guillaume
-DARDE Hélène
-DUCASTEL Sonia
-GUIGUES Jordane
-LAVILLAT Gaëlle
-MERSADIER Julie
-PATTINSON Aurélie
Au 27/05/12 :
-LE DOUSSAL Nicolas
Au 08/07/12 :
-REMIZE Mathilde

Du 5e au 6e échelon

Au 01/09/11 :
-POUJOL Élodie
Au 05/12/11 :
-MARTINEZ Marie
Au 07/12/11 :
-SZYMIEZEK Jeanne
Au 21/06/12 :
-LLINARES Maud

Du 6e au 7e échelon

Au 01/08/11 :
-DARDAHLON Vivien
Au 01/09/11 :
-RIXTE Odile
Au 04/09/11 :
-BARNOYER Lionel
Au 02/10/11 :
-BOURREL Marlène
Au 02/05/12 :
HELBIG Christelle
Au 01/06/12 :
-DUPIAT Delphine

Du 7e au 8e échelon

Au 20/09/11 :
-PALPACUER M-Pierre
Au 09/01/12 :
-LOUVEAU Yann

Au 01/06/12 :
-BERNARD Alice
Au 25/06/12 :
-GIRAL Sophie

Du 8e au 9e échelon

Au 05/01/12 :
-RESCHE Anne
Au 08/06/12 :
-MICHEL Angeline

Du 9e au 10e échelon

Au 24/05/12 :
-MESSAGER Jean-Marc

Du 10e au 11e échelon

Au 10/10/11 :
-SAUB Michèle
Au 06/05/12 :
-DINANT Jean-Luc

Professeurs des écoles Hors Classe

Du 5e au 6e échelon

Au 01/10/11 :
-BOUTIN Catherine
Au 17/04/12 :
-DELABRE Didier
Au 12/08/12 :
-TERRISSE Alice

Du 6e au 7e échelon

Au 11/04/12
-BASCLE Anne

Directeurs d'établissements spécialisés

Classe normale

Du 8e au 9e échelon

Au 01/09/11 :
-MAILLET Christophe

Du 9e au 10e échelon

Au 01/09/11 :
-DECOUZE Pascal

Hors Classe

Du 5e au 6e échelon

Au 01/10/11 :
-GAL Joël

Du 6e au 7e échelon

Au 01/01/12 :
-ANDRE Rémi

Lors de cette CAPD, le jeudi 10 novembre, le SNUIPP a revendiqué un avancement de tous au rythme le plus rapide avec la transformation de la hors classe : l'indice terminal de celle-ci devenant l'indice terminal de la carrière normale. Il est intervenu aussi pour :

- signaler, dans les barèmes, des écarts de notes importants dans un même échelon.
- rappeler le délai, d'un mois, pour l'envoi des rapports d'inspection aux collègues par les IEN et sa revendication d'une inspection qui soit formative et qui soit aussi l'occasion d'un réel moment d'échanges sur le métier et notamment sur la pratique pédagogique.

Administratif

CAPD "promotions" du 10 novembre

L'avancement des PE consiste en une progression selon une grille comportant 11 échelons de classe normale et 7 échelons de Hors classe (HC). Les PE ayant atteint le 7e échelon "classe normale" au 31 décembre sont promouvables à la HC. (Date d'effet au 1er septembre.) Ils doivent être en activité (y compris en CLM, CLD ou en congé formation), en détachement ou mis à disposition. Aucune condition d'âge n'est imposée. Aucun dossier n'est à déposer. Le nombre de promus est déterminé à partir d'un ratio défini annuellement par le ministère.

Le barème est de 2 points par échelon de classe normale (au 7e = 14 points, 8e = 16 points.... 11e = 22 points) plus la note. En cas d'égalité, l'Ancienneté Générale des Services (AGS) départage les candidats. Le reclassement dans les échelons de la HC se fait à l'indice supérieur le plus proche de celui détenu.

La revendication du SNUipp de transformation de la Hors classe en échelon supplémentaire de la classe normale, a pour but de faire accéder tous les PE à l'indice terminal 783 qui n'est actuellement atteint que par une infime minorité. Actuellement, il y a seulement **20 PE Hors classe en Lozère.**

CAPD "formation" du 19 octobre

Le SNUipp-FSU (voir déclaration ci-contre) a dénoncé la réduction drastique de l'offre de formation dans le PDF 2011-2012. Si le satisfecit de l'IA : *"Il y a encore de la formation en Lozère contrairement à d'autres départements..."* n'est bien sûr pas acceptable, de notre point de vue, il est très inquiétant pour l'avenir. Le SNUipp a réaffirmé : *"Enseigner est un métier qui s'apprend !"*

Il a fait remarquer :

- l'importance du nombre de stages à public désignés : 14 sur 30 mais aussi le manque de lisibilité des critères et donc l'absence d'équité au niveau des possibilités d'inscriptions à ceux-ci.
- le fait que les stages longs soient assortis de l'obligation d'être Maître d'Accueil Temporaire*, réduisant la possibilité de formation pour beaucoup de collègues. De plus, il a rappelé qu'il y avait des IMF et que cette mission de formation et d'accompagnement correspondait à leur rôle.

Le SNUipp-FSU est intervenu aussi concernant la formation des T1 et des T2 prévue dans un premier temps, sur des mercredis et sans récupération.

Il avait déjà abordé cette question le 10 octobre, lors du rendez-vous avec l'IEN chargé de ce dossier. La réponse de l'administration qui est finalement de permettre la récupération de ces 6 jours de formation hors temps scolaire, en deux parties : 18 h à prendre sur les animations pédagogiques et 18 h à déduire des 60 h d'aide personnalisée, peut être considérée comme une avancée.

Le SNUipp a toutefois dénoncé le fait qu'il ne soit plus possible d'avoir recours à des TR comme précédemment. Il a demandé à ce que les stages pour l'habilitation langues soient comptés sur le temps de service. Pour l'IA, il n'y a pas de récupération possible.

En **questions diverses**, le SNUipp a demandé à l'administration d'étudier la situation de certains collègues concernant le défraiement 2010-2011 de leurs déplacements, toujours non réglée.

* un MAT touchera 200 euros par session d'accueil contre moins de 20 € par le passé ! C'est dire l'intérêt qu'a l'état-patron à cette formule "light" et aux "primes".

- La **grille de notation** des Instituteurs et Professeurs des écoles est consultable sur le site Internet du SNUipp 48 (voir page 8).
- Barème** pour le changement d'échelons : Ancienneté plus deux fois la note (**AGS + 2N**).
- Barème** pour l'accès à la Hors classe : deux fois l'échelon de classe normale plus la note (**2Ech + N**), maximum 22 + 20.
- En Lozère, il reste **7 instituteurs** : 4 en poste et 3 en disponibilité

CAPD du 19 octobre

Déclaration du SNUipp-FSU

Concernant le drame de Béziers, les délégués du personnel du SNUipp-FSU tiennent à faire part de leur profonde indignation face aux propos tenus par M. le Ministre de l'Éducation nationale. Il tente de rejeter la responsabilité de cet acte sur une fragilité personnelle et des difficultés individuelles. Il élude ainsi les responsabilités de la politique suivie par son ministère et le gouvernement en matière d'Éducation.

La FSU a ouvert, depuis plus d'un an, un *"chantier travail"* sur les difficultés du métier. Le SNUipp, y compris dans le département, a diligemment une enquête.

Les retours montrent le malaise profond, la perte de sens, le découragement des personnels face aux difficultés rencontrées. La pression subie du fait de l'avalanche des réformes et leur mise en scène médiatique (dernièrement le projet du Ministre d'évaluer, pour trier, les petits en maternelle), la multiplication des demandes de l'administration et son tout numérique, etc... empêchent l'enseignant de se consacrer pleinement au métier qu'il a choisi et auquel il est encore attaché.

Les délégués, élus SNUipp-FSU, souhaitent, une fois de plus aujourd'hui, attirer l'attention sur la gravité de la situation dans l'Éducation nationale et sur les répercussions prévisibles pour les personnels.

La réforme de la formation initiale, rejetée par le SNUipp-FSU, aggrave la situation des personnels dès l'entrée dans le métier.

Ceux-ci se retrouvent en effet devant les élèves sans préparation sur le plan professionnel : pour la FSU, enseigner est un métier qui s'apprend. Pour la formation continue, les contraintes de la RGPP qui se traduisent par une réduction drastique des moyens financiers et humains, la réduisent à un minimum inacceptable. Monsieur le Secrétaire Général le confirme d'ailleurs dans une phrase introductive au PDF : *"La jauge de chaque action a été limitée aux moyens raisonnablement disponibles en remplacement"*.

NB. Voir le PDF à la page suivante.

Du 6 au 9 février et du 2 au 4 mai 2012 :

Développer

l'enseignement des LVE

Liste principale :

S. DENAERDT
R. LEDUCQ
M. PELLET
S. REY
J. SZYMIEZEK
S. VIDOU
I. NUNES
E. BARTHEZ
B. BERNABEU
A. TERRISSE
S. PAGES-PALMIER

15, 17, 22, 24 et 29 novembre 2011, 1, 6, 8, 12, 13 et 15 décembre 2011

Préparer à l'habilitation pour les L.V.E. à l'école

Liste principale :

C. LAURANCY
C. BORDES
M. BOURREL
I. AGULHON
C. VEYRIER
A. BERNARD
C. ZIMMERMANN
M-L. JOURDAN
M. CLAVEL
G. CLAMOUSE

Du 6, 7 et 9 février

Améliorer les résultats des élèves en maths

Liste principale :

C. PARAYRE
S.ROCHETTE
C.MARTINEZ
C.BERTIN
S.CHABANON
F.PAULHAC
C. ZIMMERMANN

Du 6, 7 et 9 février

Améliorer les résultats des élèves en maths

Liste principale :

S. BOULET
O. SABY
J. SZYMIEZEK
M. CAMPO
V. ALBARET
C. ROUSSON
C. BASCLE
M. FRANGOS

Supplémentaire :

B. BERNABEU
M. VIGUIER
S. RABIER
C. BOUDON
R. SARRUT

Du 30 au 31 janvier 2012

Développer la culture à l'école... arts visuels : la Terre

Liste principale :

S. GALAN
C. CORNET
S. GUARDIA
L. CAVALLO
L. AURAND
N. LACHAPELLE
Supplémentaire :

I. CAYROCHE
B. BUISSON
S. ROCHETTE
V. JAUVERT
E. GILLES
F. ROCHE

Du 2 au 5 avril 2012

Développer la culture à l'école ...: histoire des arts en cycle 3

Liste principale :

G. VIEU
C. BONHOMME
V. LACROIX
C. RAMEAU
C. TUZET
S. COSYN
C. JANS
M. CAMPO
C. CARDAILLAC
M. TERRADE
S. DELORME
M. VIGUIER
G. CLAMOUSE
Supplémentaire :
C. BOUDON
A. TERRISSE
S. PAGES-PALMIER

Du 29 mai au 1er juin

Éducation musicale : opéra

Liste principale :

L. CAVALLO
C. RAYNAL
S. DENAERDT
S. TAURISSON
C. VEYRIER
C. BERTIN
Supplémentaire :

C. ZIMMERMANN
C. TUZET
S. COSYN
S. REY

S. MENOUX
M. CAMPO

Du 21 au 25 mai 2012

Enseigner les sciences, éduquer à l'environnement, sensibiliser à l'art

Liste principale :

C. PARAYRE
I. CAYROCHE
G. MEJEAN
S. TARDIEU
V. JAUVERT
R. TRAZIC
Supplémentaire :

A. GRAS
C. MANUEL-ASSIER
F. ROCHE
M. MIRET
F. PAULHAC
C. RAMEAU

Du 2 au 5 avril 2012

Maîtrise du français : orthographe lexicale et grammaticale

Liste principale :

P. BERNON
N. POURQUIER
F. ROCHE
C. MARTINEZ
S. TAURISSON
F. PAULHAC
C. RAMEAU
A. SERVIENTIS
S. COSYN
O. SABY
J. SZYMIEZEK
M. CAMPO
E. POUJOL
Supplémentaire :

Supplémentaire :

I. NUNES
V. ALBARET
M. TERRADE
J. ASSANT
S. DUCASTEL
C. ROUSSON
S. BERNAT
S. DELORME

Du 7 au 10 novembre

E.P.S.: les A.P.P.N.

Liste principale :

C. PARAYRE
K. CALMELS
I. CAYROCHE
B. PORTAL
E. GILLES
N. POURQUIER

Supplémentaire :

S. FERRER
C. RAMEAU
A. SERVIENTIS
M-P. PALPACUER
M. CAMPO
M. BERGOGNE

12 et 13 décembre 2011

Apprendre à porter secours

Liste principale :

L. CAVALLO
S. FEFFER
M-A. COLOMBAIN
C. BORDES
J. ROSSIGNOL
V. JAUVERT
Supplémentaire :

Supplémentaire :

M. BOURREL
N. POURQUIER
C. ASSIER-MANUEL
S. TAURISSON
K. JAFFUEL
C. ZIMMERMANN

24, 25 et 27 avril 2012

Améliorer les résultats des élèves en maths

Liste principale :

C. MAURE
C. BERTIN
C. RAMEAU
M. PELLET
A. SERVIENTIS
S. COSYN
Supplémentaire :

Supplémentaire :

M-P. PALPACUER
S. BOULET
O. SABY
J. SZYMIEZEK

Du 4 au 6 juin 2012

Maîtrise du français : orthographe lexicale et grammaticale

Liste principale :

M. BOYER
C. OHIAM
I. DUCROS
C. BORDES
Y. GALEOTE
N. PERRET
Supplémentaire :

Supplémentaire :

Céline LOPEZ
A. SERVIENTIS
S. BOULET
C. JANS

3 novembre 2011

Former à l'analyse de pratiques pédagogique maîtres d'accueil Temporaires (MAT)

Liste principale :

P. CAMPTEL
S. CAZORLA
T. VALLES
A. GILLET
R. LEDUCQ
Supplémentaire :
S. VIDOU

4 novembre 2011

Former à l'analyse de pratiques pédagogique maîtres d'accueil Temporaires (MAT)

Liste principale :

C. TUZET
I. NUNES
E. LOBEZ
G. VIEU
J. MERSADIER
Supplémentaire :
A. CABANEL

8 décembre 2011

Former à l'analyse de pratiques pédagogique maîtres d'accueil Temporaires (MAT)

Liste principale :

J. BRESSIEUX
F. PAULHAC
A. TERRISSE
Supplémentaire :
S. MERCIER

14 et 15 mai 2012

Apprendre à porter secours

Liste principale :

C. BONHOMME
C. CORNET
N. TICHIT
N. PERRET
C. MAURE
Supplémentaire :
B. PORTAL
E. GILLES
M. BOURREL

Signaler tout problème pouvant survenir (annulation, remplacement...) au Syndicat.

Maternelle

Ils voulaient trier, fichier et sélectionner dès 5 ans !

Les adversaires de l'école maternelle, spécificité française, ne désarment pas : le ministère voulait trier les enfants dès 5 ans !

Une très forte mobilisation et les échéances électorales l'ont forcé à reculer... pour l'instant.

Incroyable mais vrai : dans le document, on découvrait un dispositif national d'évaluation en maternelle destiné à marquer les élèves comme "à Risque" voire "à Haut Risque".

Le marquage communiqué aux parents, les élèves devaient être orientés vers des entraînements obligatoires et formatés.

Pour le SNUipp-FSU, ce type de dispositif est inacceptable. En maternelle, il n'existe pas

d'élève à risque.

Les différences de maturité et de développement ne peuvent pas être regardés sous le seul prisme de la difficulté scolaire et encore moins de celui des troubles du comportement.

La maternelle n'est pas une école de la compétition et du tri.

Les enseignants accordent une toute autre attention aux élèves pour qu'ils apprennent, grandissent et s'épanouissent sereinement. Pour cela, les apprentissages se construisent progressivement. Dans ce cadre, les enseignants savent très bien observer et accompagner les élèves qui ont besoin d'aides et d'étayage.

Le **SNUipp-FSU** reste très vigilant : l'avenir des enfants en dépend.

Lectures utiles

Le travail enseignant Le visible et l'invisible (Éditions Syllepse)
Cet ouvrage collectif mêle témoignages d'enseignants, de militants, regards et analyses de chercheurs. Le SNUipp et la FSU ont lancé un chantier "travail" en collaboration avec le CNAM. Nul doute que tout enseignant pourra s'y reconnaître.

Traité de psychologie positive (Éditions de Boeck)
Qu'est-ce qui peut permettre à certains de réussir malgré des conditions défavorables ? C'est une des interrogations prégnantes quand on est, en tant qu'enseignant, confronté quotidiennement à des élèves pour lesquels les difficultés sociales ou psychologiques se sont cristallisées en "grande difficulté scolaire".

Le **Kisaitou** nouveau est arrivé... Pour tout renseignement, toute commande, s'adresser à la section départementale.

Carte scolaire 2012 : des menaces ?

La nature des 5 700 suppressions de postes programmées pour la rentrée prochaine dans le premier degré commence à se dessiner. L'an dernier, la purge budgétaire avait prioritairement ciblé les postes "classes".

Cette année, les coups de ciseaux devraient être avant tout destinés aux postes d'enseignants RASED déjà bien affaiblis par plusieurs années de coupes claires.

Déjà 3 000 postes RASED sont dans le viseur et l'enquête en cours en Lozère va dans ce sens.

Le ministère fait aujourd'hui peu de mystère sur ce scénario dévastateur.

Il a clairement affirmé que les postes "hors-classe", ressources pourtant essentielles pour les élèves et le fonctionnement de l'école, allaient être une cible privilégiée.

La rue de Grenelle se doit de tenir l'engagement du président de la République à La Canourgue, de maintenir le même nombre de classes à la rentrée prochaine : à quelques encablures

des présidentielles, l'Élysée ne veut pas revivre les mobilisations de parents, d'élus et d'enseignants contre les suppressions de classes.

Au final, le ministère a prioritairement **trois types de postes dans son viseur** : 700 postes d'intervenants langues, **3 000 RASED et 2 000 enseignants remplaçants.** Des coups de rabots menacent aussi **les conseillers pédagogiques.**

De plus, dans les écoles qui attendent des élèves supplémentaires, **les ouvertures de classes** seront impossibles et la scolarisation des **moins de trois ans** va poursuivre sa chute.

Ainsi mise en œuvre cette politique laisserait des élèves en difficultés sans aide spécialisée, des classes sans remplaçants, des effectifs encore plus chargés.

A moins qu'il ne soit prévu de recourir à des contractuels précaires pour enseigner dans les écoles : ce qui est "prévu" pour recruter les emplois toujours vacants en Lozère.

Lu au B.O.

n° 36 du 6 octobre 2011

- Représentants des parents d'élèves* : Modalités d'élection au conseil d'école.
- Hygiène et sécurité* : Compte rendu synthétique de la réunion du CCHS compétent pour l'enseignement scolaire.

n° 37 du 13 octobre 2011

- Administration centrale du MEJVA* : Suppression de l'Observatoire national de la lecture.
- Actions éducatives* : Concours "Trophée civisme et défense" et "Prix armées-jeunesse" - 2011-2012.
- Mutations* : Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de 2012-2013.

n° 38 du 20 octobre 2011

- Classement des collèges* : Modification.
 - Fin du cycle des apprentissages fondamentaux* : Orientations pédagogiques faisant suite à l'évaluation CE1 en 2011.
 - Actions éducatives* : Journée franco-allemande du 22 janvier 2012.
 - Activités sportives et éducatives* : Sections sportives scolaires.

n° 40 du 3 novembre 2011

- Aides aux étudiants* : Aides spécifiques aux étudiants se destinant au métier d'enseignant - année universitaire 2011-2012.
- Formation* : Échanges et actions de formation à l'étranger - année 2012-2013.
- Nominations* : Inspecteurs d'académie.

Agir Ensemble

**La force de notre profession c'est son Syndicat,
c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	PROFESSEURS DES ÉCOLES							S P É - I M F	H O R S C L
	A D J O I N T	Dir. 1 Cl.	DIRECTION D'ÉCOLE			S E G P A			
			2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +				
11e	185	187	191	194	198	201	190		
10e	172	174	178	181	185	188	177		
9e	158	160	164	167	171	174	163		
8e	149	151	155	158	162	165	154		
7e	138	139	143	146	150	153	142	226	
6e	127	128	132	136	140		131	214	
5e	119	120	123	127	130			202	
4e	114	115	118	122	125			189	
3e	109	110	113	117	120			178	
2e	PE stagiaires : 97 €							165	
1er	Étudiants IUFM (M1 - M2) : Gratuit							147	

P.E.G.C.
Classe excep. 205 €
Hors-classe 198 €

INSTITUTEURS
Adjoint et dir. 1 cl. 145 €
Direction 2 cl et + 147 €
Spécialisés IMF 147 €

RETRAITÉS
pension < 1400€ 87 €
pension > 1400€ 97 €

CONTRACTUELS 97 €

Disponibilité, Congé parental, AVS, EVS, Adjt d'éducation 48 €

Congé de formation
80 % de la cotisation

et selon le temps partiel
50 %, 75%... de la cotisation

Mis au Net

Promotion Avancement

Grilles de notation

En savoir plus, consulter sur **Kisaitou** et pour les spécificités "Lozère" sur snu48@snuipp.fr

Élections professionnelles

Tous les résultats sur snu48@snuipp.fr

Candidatures Hors de France

Les dossiers de candidature à un poste de la Mission Laïque Française sont à déposer avant le 23 décembre 2011.

Pour l'Andorre, les demandes de dossier sont à faire avant le 13 décembre au Ministère.

Ayez le réflexe...

www.snuipp.fr et www.fsu.fr

<http://48.snuipp.fr>

pour vous informer et retrouver

ENSEMBLE

Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.

BULLETIN D'ADHESION 2011-2012

au **SNUipp - FSU**, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats - Espace Jean Jaurès, Rue Charles Morel, 48000 MENDE.**



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse
N° 0412 S 06095
Imprimé par nos soins
Prix : 2 €
ISSN 1244.0701
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48.
Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 48.
Publication mensuelle